



## **Conseil de santé d'Ottawa**

### **PROCÈS-VERBAL 16**

**le lundi 19 juin 2017, 17 h**

**Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest**

**Personne-ressource pour le Conseil de santé d'Ottawa :**

**Diane Blais, Secrétariat du Conseil de santé**

**613-580-2424, poste 21544**

**[Diane.Blais@ottawa.ca](mailto:Diane.Blais@ottawa.ca)**

*Nota : Veuillez noter que ce procès-verbal doit être considéré comme étant PRÉLIMINAIRE jusqu'à ce qu'il soit confirmé par le Conseil de santé.*

#### **Membres du Conseil:**

**Président : S. Qadri**

**Vice-présidente : J. Poirier**

**Membres : D. Chernushenko, M. Fleury, A. Kapur, L. Leikin, C. McKenney, S. Pinel, M. Qaqish, M. Taylor, P. Tilley**

**Le Conseil de santé d'Ottawa s'est réuni à la salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, Ottawa, le 19 juin 2017 à partir de 17 h.**

**Le président, Shad Qadri, préside la réunion.**

## ANNONCES/ACTIVITÉS CÉRÉMONIALES

Le président Qadri présente Sally Webster, la sénatrice Reta Gordon et Thomas Louttit, trois aînés qui prononcent des prières d'ouverture pour souligner le Mois national de l'histoire autochtone.

## APPEL NOMINAL

Membre Pinel est absente.

## ABSENCES

Membre Pinel ne peut assister à la réunion.

## DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES (Y COMPRIS CEUX DÉCOULANT DE RÉUNIONS ANTÉRIEURES)

Aucune déclaration d'intérêt n'a été déposée.

## ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 avril 2017

CONFIRMÉ

## COMMUNICATIONS

Vingt-trois éléments de communication ont été reçus (*versement au dossier par le Secrétariat du Conseil de santé*)

## MOTION PORTANT PRÉSENTATION DE RAPPORTS

### MOTION No 16/01

Motion de Membre Kapur

**IL EST RÉSOLU QUE** le rapport verbal du président du Conseil de santé; le rapport verbal du médecin chef en santé publique; les rapports intitulés **Appui de santé publique concernant les mesures visant à favoriser la réconciliation et l'équité en santé pour les Autochtones : Mise à jour; Mise à jour sur la stratégie d'immunisation de Santé publique Ottawa; Mise à jour concernant le plan de Santé publique Ottawa pour promouvoir la santé mentale dans notre collectivité; Légalisation du cannabis – Une approche en matière de santé publique pour réduire les effets néfastes de la consommation; Réduction des méfaits et prévention des surdoses – Aperçu et mise à jour; et Budget de fonctionnement 2017 au premier trimestre – rapport d'étape du Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa** soient reçus et examinés.

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** les règles de procédure soient suspendues afin d'examiner le point suivant, en raison des échéanciers qui lui est associé :

- ***Nomination d'un médecin adjoint en santé publique – à huis clos – Affaires privées concernant une personne qui peut être identifiée. Date de compte rendu : sur approbation par le Conseil.***

ADOPTÉE

Après l'ordre du jour des consentements (points convenus), le Conseil examine les points à l'étude selon l'ordre suivant : points n<sup>os</sup> 1, 2, 4, 6, et 7

1. RAPPORT VERBAL DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SANTÉ

ACS2017-OPH-BOH-0003

**Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.**

Le président Qadri fait le point sur les récents événements. Son rapport verbal dure environ 10 minutes. L'intégralité du rapport verbal du président du Conseil de santé se trouve dans la note de service ci-jointe.

La recommandation du rapport est soumise au Conseil.

REÇU

2. RAPPORT VERBAL DU MÉDECIN CHEF EN SANTÉ PUBLIQUE

ACS2017-OPH-MOH-0003

**Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.**

Le D<sup>r</sup> Isra Levy, médecin chef en santé publique, fait le point sur les récents événements et répond aux questions des membres du Conseil. La discussion dure environ 16 minutes. L'intégralité du rapport verbal du médecin chef en santé publique se trouve dans la note de service ci-jointe.

Au terme de la discussion, la recommandation du rapport est présentée au Conseil.

REÇU

3. APPUI DE SANTÉ PUBLIQUE CONCERNANT LES MESURES VISANT À FAVORISER LA RÉCONCILIATION ET L'ÉQUITÉ EN SANTÉ POUR LES AUTOCHTONES : MISE À JOUR

ACS2017-OPH-CP-0003

**Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.**

REÇU

4. MISE À JOUR SUR LA STRATÉGIE D'IMMUNISATION DE SANTÉ PUBLIQUE OTTAWA

ACS2017-OPH-HPDP-0004

**Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa :**

- 1. Reçoive, pour information, une mise à jour sur la mise en œuvre de la Stratégie d'immunisation en plusieurs étapes du Programme d'immunisation de Santé publique Ottawa ; et**
- 2. Approuve la rédaction, par le président du Conseil de la santé, d'une lettre à l'intention du ministre de la Santé et des Soins de longue durée afin de recommander la collecte et l'analyse des données sur les déterminants sociaux de la santé dans la base de données Panorama.**

M<sup>me</sup> Marie-Claude Turcotte, gestionnaire de programme, Maladies évitables par la vaccination, accompagnée de M<sup>me</sup> Gillian Connelly, gestionnaire, Promotion de la santé et Prévention des maladies, et de la D<sup>re</sup> Carolyn Pim, médecin adjointe en santé publique, donne une présentation PowerPoint afin de mettre ce rapport en contexte. Le personnel répond ensuite aux questions des membres du Conseil. La discussion dure environ 13 minutes. Un exemplaire de cette présentation est conservé aux dossiers par le Secrétariat du Conseil de santé.

Au terme de la discussion, la recommandation du rapport est présentée au Conseil.

ADOPTÉ

5. MISE À JOUR CONCERNANT LE PLAN DE SANTÉ PUBLIQUE OTTAWA POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ MENTALE DANS NOTRE COLLECTIVITÉ

ACS2017-OPH-HPDP-0005

**Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.**

REÇU

6. LÉGALISATION DU CANNABIS – UNE APPROCHE EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE POUR RÉDUIRE LES EFFETS NÉFASTES DE LA CONSOMMATION

ACS2017-OPH-HPDP-0006

**Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa :**

- 1. prene connaissance de l'information sur les projets de loi C-45 et C-46 contenue dans le présent rapport et exposée dans le document 1;**
- 2. approuve que le Conseil de santé fasse recommandations au gouvernement fédéral afin de :**
  - a. réglementer et limiter l'accès aux produits alimentaires contenant du cannabis dans les délais actuels fixés pour la légalisation, comme l'indique le présent rapport; et**
  - b. resserrer les règles d'emballage et d'étiquetage des produits du cannabis en obligeant d'indiquer la présence de THC, la quantité de THC par portion et les contre-indications en matière de santé et en imposant un emballage neutre, comme l'indique le présent rapport.**

M<sup>me</sup> Gillian Connelly, gestionnaire, Promotion de la santé et Prévention des maladies, accompagnée de M<sup>me</sup> Jessica Brett, infirmière en santé publique, Prévention des maladies chroniques, donne une présentation PowerPoint afin de mettre ce rapport en contexte. La présentation dure environ six minutes. Un exemplaire de cette présentation est conservé aux dossiers par le Secrétariat du Conseil de santé.

Les intervenants suivants s'adressent au Conseil à propos du rapport *Légalisation du cannabis – Une approche en matière de santé publique pour réduire les effets néfastes de la consommation*. M<sup>me</sup> McDonald dépose aussi des observations écrites, dont une copie est conservée dans les dossiers du secrétariat du Conseil de santé.

- M<sup>me</sup> Carol McDonald\*, Conseil d'Ottawa sur le tabagisme ou la santé (appuie les recommandations du rapport)
- M. Robert Cunningham, Société canadienne du cancer (appuie les recommandations du rapport)

À 18 h 55, le membre Kapur propose une motion visant à prolonger la réunion.

#### **MOTION n° 16/02**

Motion du membre Kapur

**IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de santé approuve la prolongation de la réunion au-delà de 19 h, conformément à l'alinéa 8(1)c) du *Règlement de procédure*.**

ADOPTÉE

Après les interventions, le personnel de Santé publique Ottawa répond aux questions des membres du Conseil. La discussion dure environ 32 minutes.

Au terme de la discussion, les recommandations du rapport sont présentées au Conseil.

ADOPTÉ

#### INSTRUCTIONS AU PERSONNEL

1. Que les communications du Conseil de santé à l'intention du gouvernement fédéral, découlant de la recommandation 2, fassent mention des aspects de compétence provinciale à l'égard desquels le Conseil a adopté une certaine position, notamment sur l'âge minimum et la conformité avec la *Loi favorisant un Ontario sans fumée*, et qu'une copie de cette demande soit également envoyée au gouvernement provincial.
2. Que les communications du Conseil de santé à l'intention du gouvernement fédéral fassent mention des mesures de santé publique devant être en vigueur avant la légalisation, par exemple en matière de sensibilisation du public, de promotion de la santé et de commercialisation.
3. Que le personnel évalue ce qui devrait être mis en œuvre à l'échelle municipale pour protéger les résidents d'Ottawa contre les risques de failles législatives ou réglementaires en ce qui concerne la consommation de cannabis dans les lieux publics.

#### 7. RÉDUCTION DES MÉFAITS ET PRÉVENTION DES SURDOSES – APERÇU ET MISE À JOUR

ACS2017-OPH-CP-0002

**Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.**

M. Andrew Hendriks, gestionnaire, Programmes cliniques, et M<sup>me</sup> Gillian Connelly, gestionnaire, Promotion de la santé et Prévention des maladies, donnent une présentation PowerPoint afin de mettre ce rapport en contexte. Le personnel de Santé publique Ottawa répond ensuite aux questions des membres du Conseil. La discussion dure environ 43 minutes. Un exemplaire de cette présentation est conservé aux dossiers par le Secrétariat du Conseil de santé.

Au terme de la discussion, les recommandations du rapport sont présentées au Conseil.

REÇU

8. BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017 AU PREMIER TRIMESTRE –  
RAPPORT D'ÉTAPE DU CONSEIL DE SANTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION  
SANITAIRE DE LA VILLE D'OTTAWA

ACS2017-OPH-IQS-0006

**Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa prenne connaissance du présent rapport à titre d'information.**

REÇU, ainsi que la motion suivante :

**Motion n° 16/03**

Motion du membre Kapur

**ATTENDU QUE le personnel a décelé une erreur dans le document 1 –  
*Rapport d'étape des dépenses de fonctionnement du 1<sup>er</sup> trimestre de 2017***

**de Santé publique Ottawa, où il est indiqué, relativement à la distribution d'aiguilles propres, que la proportion des sommes dépensées à ce jour est de 100 %, alors qu'il aurait fallu indiquer qu'elle est de 3 %;**

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le document 1 soit remplacé par la version RÉVISÉE ci-jointe.**

ADOPTÉE

POINTS EN HUIS CLOS\*

9. NOMINATION D'UN MÉDECIN ADJOINT EN SANTÉ PUBLIQUE – À HUIS CLOS – AFFAIRES PRIVÉES CONCERNANT UNE PERSONNE QUI PEUT ÊTRE IDENTIFIÉE. DATE DE COMPTE RENDU : SUR APPROBATION PAR LE CONSEIL

ACS2017-OPH-MOH-0004

***Présentée séparément***

Le Conseil approuve les recommandations du rapport sans discussion, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de tenir une réunion à huis clos.

**Que le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa soumette ce qui suit au Conseil, à condition que la candidate présente avant le 22 juin 2017 une lettre d'acceptation de l'offre et une preuve qu'elle est une associée du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada :**

- 1. Que le Conseil recommande la nomination de la D<sup>re</sup> Geneviève Cadieux comme médecin adjointe en santé publique au ministre de la Santé et**

**des Soins de longue durée conformément à la *Loi de 1999 sur la ville d'Ottawa* et à la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*;**

- 2. Sous réserve de l'approbation de la recommandation 1, que le Conseil transmette au ministre de la Santé et des Soins de longue durée sa recommandation d'approuver cette nomination.**

SOUMIS

### AVIS

Les points indiqués à huis clos ne sont pas soumis aux audiences ni aux discussions publiques. Toute personne a le droit de demander une enquête indépendante sur la légitimité de régler certaines questions au cours d'une séance à huis clos. Pour ce faire, le demandeur peut se procurer, sans frais, le formulaire approprié sur le site Web de la Ville ou en personne auprès du président de la réunion en question. Les demandes demeurent confidentielles dans l'attente du rapport éventuel de l'enquêteur et n'entraînent aucuns frais pour le demandeur.

### MOTION PORTANT ADOPTION DE RAPPORTS

#### MOTION no 16/04

Motion de Membre Kapur

**II EST RÉSOLU QUE** le rapport verbal du président du Conseil de santé; le rapport verbal du médecin chef en santé publique; les rapports intitulés Appui de santé publique concernant les mesures visant à favoriser la réconciliation et l'équité en santé pour les Autochtones : Mise à jour; Mise à jour sur la stratégie d'immunisation de Santé publique Ottawa; Mise à jour concernant le plan de Santé publique Ottawa pour promouvoir la santé mentale dans notre collectivité; Légalisation du cannabis – Une approche en matière de santé publique pour réduire les effets néfastes de la consommation; Réduction des méfaits et prévention des surdoses – Aperçu et mise à jour; Budget de fonctionnement 2017 au premier trimestre

**– rapport d'étape du Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa; et *Nomination d'un médecin adjoint en santé publique* – à huis clos soient reçus et adoptés.**

ADOPTÉE

MOTION DONT AVIS A ÉTÉ DONNÉE ANTÉRIEUREMENT

Aucune motion n'a fait l'objet d'un avis.

MOTIONS EXIGEANT LA SUSPENSION DES RÈGLES DE PROCÉDURE

Voir la motion de procédure de présentation de rapports.

AVIS DE MOTION (POUR EXAMEN LORS D'UNE RÉUNION SUBSÉQUENTE)

Aucun avis de motion n'est reporté à une réunion subséquente.

INFORMATION DISTRIBUÉE AUPARAVANT

- A. TRAVAILLER AVEC LE RÉSEAU LOCAL D'INTÉGRATION DES SERVICES DE SANTÉ (RLISS) DE CHAMPLAIN SUR UN RAPPORT DE L'ÉTAT DE SANTÉ

ACS2017-OPH-PHM-0001-IPD

REÇU

## RÈGLEMENT DE RATIFICATION

### MOTION n° 16/05

Motion de Membre Kapur

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Règlement de ratification (no 2017-3), un règlement municipal du Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la ville d'Ottawa ratifiant les délibérations du Conseil de santé d'Ottawa lors de sa réunion du 19 juin 2017, soit lu et adopté.**

ADOPTÉE

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Vice-présidente Poirier au nom de la membre McKenney

La fin de semaine dernière, des centaines de personnes ont participé à la convention nationale de l'Association d'organisations communautaires pour la réforme maintenant (ACORN Canada) à Ottawa. ACORN Canada et Ottawa ACORN plaident en faveur de l'établissement d'un système de délivrance de permis aux propriétaires.

Même si la plupart des règlements sur la délivrance de permis aux propriétaires relèveraient probablement des Services du Code du bâtiment et des Normes de biens-fonds, est-ce que Santé publique Ottawa pourrait définir son rôle pour ce qui est de garantir que les propriétaires entretiennent les unités de façon à réduire le plus possible les risques pour les résidents, et relever les pratiques exemplaires d'autres municipalités en la matière ? Il s'agirait, entre autres, de l'entretien de la plomberie et des systèmes de chauffage, de ventilation et de circulation d'air, ainsi que de la lutte et des mesures de prévention contre les organismes nuisibles.

## LEVÉE DE LA SÉANCE

Le Conseil lève la séance à 19 h 50.

## PROCHAINE RÉUNION

### **Réunion ordinaire**

Le lundi 18 septembre 2017 – 17 h – salle Champlain

---

**SECRÉTAIRE DU CONSEIL**

---

**PRÉSIDENT DU CONSEIL**